



Monique FABRE

INP Toulouse - Formation Continue

6 allée Emile Monso - BP 34038

31029 TOULOUSE Cedex 4

Tél. : 33 05 34 32 31 07

Fax : 33 05 34 32 31 01

Courriel : monique.fabre@inp-toulouse.fr

Internet : [http : //www.inp-toulouse.fr](http://www.inp-toulouse.fr)

Le programme et le bulletin d'inscription sont disponibles sur simple demande.

L'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques de Midi-Pyrénées
et
L'Institut National Polytechnique de Toulouse
Vous proposent une

FORMATION à la procédure de l'expertise judiciaire



Maîtrisez la procédure de l'expertise judiciaire.

**Réunissez les conditions de l'agrément d'expert judiciaire
auprès des tribunaux.**

Professionnels, appréhendez vos responsabilités

Public et conditions d'accès

Ces formations s'adressent à des experts judiciaires déjà inscrits sur la liste des experts agréés par les tribunaux, ainsi qu'à des professionnels ayant déjà une expérience significative dans leur domaine technique (10 ans au moins) souhaitant l'agrément ou désirent faire le point sur l'attitude à tenir au cours d'une expertise judiciaire.

Objectifs de la formation

Formation générale :

- pour les experts judiciaires, répondre aux obligations de formation continue et au renouvellement de leur demande d'inscription sur les listes officielles
- pour les professionnels confirmés (tous domaines techniques), réunir les conditions de l'agrément d'expert judiciaire auprès des tribunaux et d'une demande d'inscription sur les listes officielles.

Pour ce faire, apporter des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de l'expertise judiciaire, en ce qui concerne : le fonctionnement des tribunaux, les structures judiciaires, les aspects juridiques de l'expertise judiciaire, le rôle de l'expert et les procédures de l'expertise, les rapports entre experts et magistrats, les procédures relevant des juridictions d'exception (traitement des arbitrages ou des difficultés des entreprises), la prévention des risques juridiques et judiciaires, le management de la délégation, la responsabilité civile et pénale des acteurs de l'entreprise, les mécanismes financiers et fiscaux dans l'entreprise.

Formations complémentaires pour les professionnels :

- de l'Immobilier, du Bâtiment et Travaux publics,
- de la Mécanique automobile.

Pour acquérir des connaissances spécifiques à ces deux domaines, notamment en matière de droit et de législation, de normes et de règlements, d'assurance et de garantie, de responsabilité civile et pénale, et de traitement des litiges.

Contenu de la formation

Formation générale :

- Les aspects juridiques de l'expertise judiciaire
- Les structures judiciaires
- Outils d'analyse financière et de gestion, diagnostic et évaluation d'entreprises, organisation d'un cabinet d'expertise, notions de droit fiscal, responsabilité civile et pénale des acteurs de l'entreprise
- L'expert et son contexte de travail
- Les principes et la pratique de l'expertise
- Les institutions d'arbitrage, les tribunaux de commerce, les défaillances d'entreprises
- Les relations entre experts et magistrats
- La place de l'expert judiciaire dans le procès
- Simulation d'un cas d'expertise judiciaire, étude de cas

Formation complémentaire : Immobilier – Bâtiment et travaux publics

- Responsabilités professionnelles sur le plan civil
- Le droit pénal de la construction
- L'aspect normatif et contractuel des chantiers, la décennale en construction, les conséquences pratiques au niveau de la responsabilité civile et pénale
- Evaluations urbaines, loyers, fonds de commerce, copropriété
- Evaluation des dommages, un cas d'école

Formation complémentaire : Mécanique automobile

- Les vices, le droit usuel, la législation professionnelle
- Les contrôles techniques obligatoires, les normes applicables en vigueur, les limites de responsabilité des contrôleurs
- L'assurance automobile
- Etude de litiges et rédaction de rapports
- Pratique de l'expertise automobile en matière civile et pénale

Professeurs et Méthodes pédagogiques

Le corps professoral, composé de professionnels (magistrats, avocats, experts judiciaires, ingénieurs, juges honoraires) possédant une bonne expérience de l'enseignement et de professeurs des Universités, apporte une diversité et une complémentarité de compétences théoriques et d'expériences de terrain. Les cours sont illustrés par l'exposé et l'étude de cas réels. Une documentation écrite ou informatisée est remise au début du stage

Dates et durées des formations - Attestation

Dates et durées totales des formations :

- Formation générale : une semaine à mi octobre, du lundi au vendredi, 35 heures
- Formations complémentaires :
 - Immobilier, bâtiment et travaux publics : 3 jours en mars, du lundi au mercredi, 21 heures
 - Mécanique automobile : 4 jours en mars, du lundi au jeudi, 28 heures

Une attestation de formation est fournie en fin de stage, elle pourra être jointe au dossier de demande d'inscription sur la liste des experts agréés près les tribunaux.

Tarifs 2008

- Formation générale : 1 400 euros
- Immobilier, bâtiment et travaux publics : 870 euros
- Mécanique automobile : 1 160 euros

Un financement peut être pris en charge dans le cadre de la formation continue par des organismes collecteurs ou incorporé dans le plan de formation de l'entreprise

Ce stage a été créé en octobre 1986 et a formé 1200 stagiaires en 20 ans